

Inspection de l'éducation nationale  
Circonscription de Fleury Les Aubrais  
RPI Saint Lyé La Forêt/ Villereau  
8 classes

<p>Ecole primaire de Saint Lyé La Forêt Chemin du Grillon 45170 Saint Lyé La Forêt 0238918573 ec-saint-lye-la-foret@ac-orleans-tours.fr</p>	<p>Ecole élémentaire de Villereau 11 rue de Meslée 45170 Villereau 0238755095 ec-villereau@ac-orleans-tours.fr</p>
---	--

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 19 mars 2024

Convocation adressée le 20 février par la Directrice de l'école.  
Le Conseil d'école s'est réuni le mardi 19 mars, à 18H, à la salle des fêtes de Villereau

### Membres de droit présents

Nom	Qualité
<b>PRESIDENTE</b>	
Mme Marion MERLET	Directrice Saint Lyé La Forêt
<b>EDUCATION NATIONALE</b>	
Mme Anita HOUDOUIN	Directrice Villereau
Mme Morgane BARRIER	Enseignante
Mme Eloïse BIBICHE	Enseignante
Mme Laure CATALANO	Enseignante
Mme Aurélie MASSIN	Enseignante
Mme Elise QUELIN	Enseignante
Mme Louise STENTZEL	Enseignante
<b>ELUS</b>	
M. Jacques VAN BELLE	Maire de Saint Lyé La Forêt
Mme Estelle GALVAO	Adjointe au maire de Saint Lyé La Forêt chargée des écoles
M. Bertrand BRIE	Maire de Villereau
<b>PARENTS D'ELEVES (T=titulaire S= Suppléant)</b>	
M. Jean-Cyril MONTAGNON (T)	Elu de Saint Lyé La Forêt
Mme Kathleen DA CUNHA (T)	Elue de Saint Lyé La Forêt
Mme Mathilde COLAS (T)	Elue de Saint Lyé La Forêt
Mme Mélanie FAUCONNIER (S)	Elue de Saint Lyé La Forêt
Mme Aurélie BILLARD (T)	Elue de Villereau
Mme Mélanie FAUCONNIER (S)	Elue de Villereau
<b>DDEN</b>	
Mme Liliane CHAUSSIN	Représentante de la DDEN

**Membres absents**

Nom	Qualité
Mme Valérie LECOMTE	Inspectrice de l'éducation nationale IEN (excusée)
Mme France PROUST	Enseignante (excusée)
Mme Chaïma NAIM	Enseignante (excusée)
Mme Mélisande BESNARD (T)	Parent élue (excusée)
Mme Anabelle NAZE (T)	Parent élue (excusée)
Mme Angéline MOYON (T)	Parent élue (excusée)
Mme Marine PETITPERRIN (S)	Parent élue
Mme Jessie BARET(T)	Parent élue (excusée)

Pour introduction, la Présidente nomme une secrétaire de séance : Louise STENTZEL

Ouverture de la séance à 18h07, mention de l'heure de fin de la séance (20 h 07)

Ordre du jour :I. **Règlement intérieur départemental du conseil d'école :**

Lecture du règlement intérieur départemental du conseil d'école reprenant le code de l'éducation. C'est un outil construit dans le cadre d'un groupe de travail composé de l'association des maires du Loiret, de juristes, du président de la DDEN, des représentants de l'inspection académique. Il reprend le cadre donné par le code de l'éducation.

Il est lu pour information.

Madame Mathilde COLAS se propose pour relire le procès-verbal et être secrétaire parmi les représentants des parents élus.

**Bilan Villereau**

- I Elèves : effectifs, sécurité
- II Pédagogie
- III Aides spécialisées
- IV Moyens alloués par la mairie
- V Travaux
- VI Parents : Amis de l'école, questions diverses

**I Elèves**⇒ **Effectifs à la rentrée 2024 / 2025**

Il semblerait que nous ayons 25 élèves en CM1 et 19 élèves en CM2 (modulo d'éventuels maintiens, emménagements ou déménagements).

⇒ **Sécurité :**

**Alerte Incendie** : Le 16 janvier 2024 à 15h, l'évacuation s'est réalisée vers le City Park.

La durée d'évacuation après l'appel a été de 1 min 45 secondes.

Alerte PPMS : Le 13 février 2024 à 14h45, les élèves se sont confinés en 2 minutes. Ils se sont assis, au calme avec un livre dans le fond de la classe de Madame Houdouin. Le matériel d'urgence a été vérifié et inventorié.

## PHARE

Nous rédigeons une fiche alerte si l'intimidation est très grave. Alternativement nous pratiquons les cercles restauratifs si l'élève intimidé accepte d'avancer vers une solution avec ceux qui lui posent problème. Les activités et les pratiques de sensibilisations sont les suivantes : jeu de l'oie sur le harcèlement, messages clairs, chants enregistrés par les Enfantsastiques « tous pour un », élections des délégués, les petits papiers de fin de semaine : roses pour les problèmes, bleus pour les projets et verts pour les gratitudes. Ils sont lus par les délégués et nous échangeons toutes les 2 semaines en moyenne.

Les différentes évaluations sur le climat de classe et d'école :

Une évaluation nationale avec des appréciations souvent / très souvent, compte à partir de 4 mentions :

- On a raconté des choses fausses sur toi. : 4 mentions.
- On t'a donné un surnom méchant. : 4 mentions.
- On t'a fait du mal exprès. : 5 mentions.
- Est-ce que tu te sens seul ? : 7 mentions.

Une enquête plus précise et nominative a été réalisée en classe.

Des saynètes seront jouées en classe avec les différents rôles : celui qui intimide, celui qui est intimidé et le spectateur.

## II Pédagogie

=> Actions passées et à venir

\* 23 novembre 2023 : réunion collège pour l'harmonisation des pratiques en fonction des évaluations du collège.

\* En période 2 : robots Thymio avec intervention de l'Enseignant Référent aux Usages du Numérique (E.R.U.N) du secteur Sylvain Reguigne. Le contenu était le suivant Dessine moi un robot... Définition d'un robot... Découverte du robot Thymio essais erreur synthèse... Enfin, Programmation avec des ordinateurs et le logiciel de programmation.

28 novembre handisport avec l'aide d'un parent d'élève volley assis, défi des passes assis, lancer assis, les yeux bandés courir droit avec guidé avec la voix d'un autre, les yeux bandés suivre avec .

20 novembre 2023 ADATEEP intervenue au sujet des règles de sécurité dans un car.

Classe d'eau « L'eau potable un bien précieux » :

9 janvier 2024 UNICEF,

5 au 15 février expériences,

15 février EC'EAU citoyen, intervention en classe de Loiret Nature Environnement

15 mars la ville de l'an 2030. intervention en classe de Loiret Nature Environnement

Mise au point d'une enquête test à faire passer aux parents au mois de mai 2024.

26 mars 2024 : sortie à la réserve de Saint Hilaire Saint Mesmin et au MOBE.

24 mai : Passeurs de Loire / Musée de la Marine de Loire à Châteauneuf sur Loire

Mai : enquête auprès des familles

le 31 mai liaison intercycle le matin du cross auprès des CE2 et autres classes volontaires  
Enquête

Au mois de juin dans le cadre de la liaison intercycle, les CE2 sont accueillis sur le thème OLYMPIque et l'après midi A L'EAU SCIENCES Expériences

25 Mars Des Gendarmes de La Brigade de Protection des Familles (ex brigade des mineurs) interviennent auprès des CM2 au sujet des Dangers d'Internet et auprès des CM1 sur les Incivilités et la définition du Jeu.

Avril Mai Juin : Jardinage. Projet ECOLES FLEURIES du LOIRET

Jun : journée Olympique avec des parents journée performance et danse olympique...

### III **Aides spécialisées** , remise des bulletins

**APC 24h PACTE 12h** Les élèves en difficulté ont le droit à plus de temps d'enseignement. Mme Quelin est intervenue auprès des élèves de CM1/CM2 A les lundis et CM1/CM2 B les vendredis

Les bulletins du 1<sup>er</sup> semestre ont été remis en main propre aux familles des élèves de CM1 CM2 lors de rendez-vous individuels.

### IV **Moyens alloués par la mairie**

Le budget de fonctionnement est de. 47 euros par élève pour les fournitures scolaires et de 450 euros pour les manuels et livres scolaires.

Pour les manuels scolaires nous avons choisi de compléter les séries existantes BLED CM1/CM2 avec autocorrection et OUTILS POUR LES MATHS CM1 en vue de l'effectif et enfin les fichiers de géométrie CM1 et CM2.

Au sujet de la Classe d'EAU, le Résultat de la commission CREED était positif : une subvention de 3 interventions et 300 Euros de transport nous ont été accordés.

Les subventions des municipalités de Villereau et de Saint Lyé s'élèvent à 747 Euros. La totalité des subventions demandées n'a pas été acceptée.

Nous remercions les municipalités pour leur contribution à notre projet d'éducation à l'environnement et au développement durable.

### V **Travaux**

Hygiène scolaire : Les toilettes ayant été bouchées nous avons utilisé les toilettes de la salle des fêtes. Les plombiers sont intervenus.

Le lavage des mains est plus aisé sous le préau (8 lavabos) mais il y a une fuite sur les tuyaux qui va être réparée. L'agent technique fera les soudures nécessaires prochainement.

Nous demandons des étagères dans les classes dont les plans seront précisés auprès de l'agent technique. Nous le remercions ainsi que les autres agents municipaux pour leur collaboration au quotidien.

## **VI Parents**

**La subvention des Amis de l'école** s'élève à 600 Euros réparties comme suit :

4 Séries de livres commandées aux éditions LIRE C'est PARTIR, des nattes de gymnastique (tapis de 8mm) du terreau, un film plastique, des semences pour le projet jardinage, des pots pour décorer la cour. C'est grâce aux ventes de saucissons, fromage, chocolats du coeur, madeleines, fleurs, PHOTOS de FAMILLES et autres activités que cela est possible. Nous remercions l'association et les personnes qui participent.

### **Questions**

#### **Sécurité dans la cour :**

Un enfant de l'école s'est retrouvé avec un clou dans le pied (qui a traversé sa chaussure). Nous sommes conscients que des travaux à réaliser nécessitent l'utilisation de matériels spécifiques, néanmoins est-il possible de faire un rappel aux entreprises et aux professionnels intervenant pour l'entretien de l'école ?

C'est un clou rouillé donc qui date de très anciens chantiers. Il s'est retrouvé au milieu et sous les cailloux, sans possibilité de le voir.

#### **Découverte du collège :**

En vue du passage en 6ème, avez-vous la date de la visite du collège ou de la journée / soirée portes ouvertes ?

Il n'y aura pas de visite collège, cependant, les parents pourront venir aux portes ouvertes le mercredi 26 juin 2024 de 9 h à 12 h.

Monsieur le Maire de Villereau indique que les parents doivent veiller à inscrire leurs enfants au car.

Questions diverses

**Retour sur l'enquête Phare** et le ratio d'enfants en difficulté par Monsieur MONTAGNON. Des mesures sont prises pour aider les 7 enfants qui mentionnent se sentir seuls. Le dialogue avec les familles est très important. Les élèves arrivent-ils bien à s'exprimer ? Oui en particulier sur les petits papiers de couleur.

**Prévenir la garderie en cas de sortie** en dehors du temps scolaire.

## **Bilan Saint Lyé La Forêt**

1. **Bilan du 1<sup>er</sup> semestre**
  - a. **Pédagogique**
  - b. **Sécurité**
  - c. **Coopérative**
2. **Calendrier des évènements scolaires**
3. **Questions**

## 1. Bilan du 1<sup>er</sup> semestre

### a. Pédagogique

A cette date nous avons 143 élèves répartis comme suit :

24 PS / 29 MS / 19 GS / 21 CP / 25 CE1 / 25 CE2

- 2 nouveaux PS depuis janvier
- 2 nouveaux CE1 depuis janvier

Inscription de 17 futurs PS pour la rentrée 2024-2025.

### Evènements réalisés :

- Le jeudi 16 et 23 novembre : passage de l'infirmière scolaire pour le bilan de CP
- Le 5 décembre : exercice incendie numéro 2
- Le 15 décembre : marché de Noël
- Le 21 décembre : goûter de Noël organisé par la mairie
- Le 22 janvier : FRMJC pour les élémentaires
- Le 26 janvier : rencontre sportive pour l'école élémentaire de Saint Lyé La forêt (CP -> CE2)
- Le mardi 23 janvier et 20 février : réunion des délégués
- Le 26 janvier : fin de la piscine pour les CE2
- Le 2 février : début de la piscine pour les GS, CP, CE1
- Le 20 février : exercice PPMS risques majeurs
- Le 18 mars : carnaval

### Amis de l'école :

Les amis de l'école nous ont apporté leur aide pour l'organisation du marché de Noël et nous aideront également pour l'organisation de la fête de l'école.

Ils ont organisé plusieurs actions :

- Les saucissons et chocolats pour Noël
- Les gâteaux Bijou, les fleurs et les chocolats pour Pâques.

Les fonds permettent de financer du matériel pour les élèves, notamment.

### Projets :

Elaboration avec les délégués d'un projet de jeu dans la cour des élémentaires organisés conjointement avec la mairie, les amis de l'école et l'équipe enseignante. Les élèves réalisent des demandes de financement pour s'équiper de jeux dans la cour. Nous avons également demandé aux Amis de l'Ecole une enceinte pour les animations.

## **Vote pour la demande de dérogation du rythme scolaire pour répartir les heures hebdomadaires sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours**

St Lyé La Forêt Votants : 10 (6 enseignantes et 4 représentants de parents d'élèves)

Villereau Votants : 4 (2 enseignantes, 2 représentants de parents d'élèves)

Elus (le maire de chaque commune, un conseiller municipal représentant de chaque commune) : 3

DDEN : 1

TOTAL : 18

Résultats : Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 1

### **b. Sécurité**

#### **Exercices**

Exercice incendie du 5 décembre 2023 : Nous avons réalisé un exercice incendie conjoint avec la mairie sous observation de M. Le Maire de Saint Lyé La Forêt Jacques VAN BELLE, Capitaine Christophe ROUSSEAU Pompier Neuville aux bois, M. PRE Jérôme, Adjoint au Maire. Cet exercice a été réalisé sur le temps de la pause méridienne afin de multiplier les scénarios possibles pour une bonne réaction des élèves.

Les élèves ont été très efficaces pour se rendre au point de rassemblement. Ils ont agi sans stress et avec rapidité.

Exercice PPMS Risques Majeurs du 20 février 2024 (exercice prévu le 6 février reporté) : Exercice réalisé durant la classe. Les enfants devaient se confiner et ont très bien réussi l'exercice.

Nous n'observons pas de comportement de stress, ils sont organisés et réfléchis. Les élèves comprennent les enjeux à leur niveau et nous avons accueilli les questions pour leur apporter des réponses.

**Travaux** : la mairie a réalisé divers travaux :

- Mise aux normes des jeux dans la cour des maternelles avec l'achat de deux nouveaux jeux
- Réfection du bac à sable en maternelle
- Achat et pose de panneaux en liège anti-feu
- Achat d'armoires pour organiser la bibliothèque et désencombrer un local technique
- Achat et montage de panneaux de points de rassemblements
- Travaux divers pour maintenir le bon état de l'école

L'équipe enseignante remercie vivement la Mairie et son équipe pour leur présence et leur efficacité durant cette période.

### c. **Coopérative**

A ce jour, nous avons 6776,70 €. Les dépenses pour les sorties de fin d'année n'ont pas encore été réglées.

Nous avons reçu des subventions des Mairies à hauteur de 1224 euros pour Saint Lyé La Forêt et de 413 euros pour Villereau.

## 2. **Calendrier des évènements scolaires**

- CE2 : défi Web
- Maternelle : clip clap festival du 20 au 25 mars
- Semaine des langues en avril, potentiellement
  
- Le mardi 19 mars en journée : Passage de la PMI pour les MS
- Le 15 avril : exercice incendie numéro 3
- Le mardi 14 mai : photo de groupe
- Fin mai : olympiades des sciences
- Le 31 mai : le cross des familles, suivant la météo
- Le lundi 10 juin : sortie au domaine du Ciran pour toutes les classes de l'école de Saint Lyé La Forêt
- Le mardi 18 juin : Sortie à la ferme de la Manne pour les maternelles de l'école de Saint Lyé La Forêt
- Le samedi 22 juin : Fête de l'école, réunion de préparation le 18 avril
- Le jeudi 27 juin : conseil d'école à Saint Lyé La Forêt

## 3. **Questions**

Les moyens de communication :

- Téléphone : Nous avons déjà abordé ce point lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école. Il est difficile d'entendre que le seul moyen de joindre l'école demeure le mail. Les parents souhaiteraient avoir un n° de téléphone pour, au minima, pouvoir laisser un message sur un répondeur pour prévenir de l'absence de leur enfant par

exemple ou pour informer que l'enfant va être récupéré au portail par un tiers suite à des contraintes professionnelles par exemple.

*La boîte mail de l'école est consultée très très régulièrement, les mails sont vus très rapidement et des réponses sont apportées à chaque mail au plus tard à 14h.*

*Madame MERLET répond au téléphone les jours de décharge et le plus souvent possible, seulement elle n'est déchargée que le mardi et un lundi sur trois. Les autres jours elle fait classe à 24 élèves de petite section. Elle est donc occupée et présente pour ses élèves.*

*Le mail est à privilégier pour prévenir de l'absence, bien moins couteux en temps et en énergie et surtout cela permet de laisser une trace écrite.*

*Pour ce qui est du portail, si l'enfant est récupéré par un tiers autorisé, il peut partir avec, si l'enfant est récupéré par un tiers non inscrit sur la feuille de renseignements, il faut quoi qu'il arrive un écrit des parents et une vérification de la pièce d'identité.*

- Fluidification du passage d'information : lorsqu'un parent prévient de l'absence de son enfant par mail sur l'adresse de l'institutrice, est-il possible que cette information soit transmise à Mme Merlet ? Cela éviterait qu'elle perde un temps précieux à contacter les parents ayant prévenus d'une absence.

*La plupart du temps, l'information circule très bien grâce à un document que nous faisons passer en interne vers 9h.*

*Malheureusement les rares cas où cela se produit, c'est lorsque les parents envoient un mail sur les boîtes classe après 8h35, les enseignantes ne peuvent consulter leur boîte classe avant la pause méridienne, étant en classe. Les absences devant être justifiées dans la matinée, Madame MERLET contacte alors les parents vers 11h. Il peut être intéressant de mettre en copie l'adresse mail de l'école, qui est consultée tout au cours de la journée, afin d'avoir un accès à l'information plus rapide.*

- La sonnette qui dysfonctionne : cette anomalie est problématique lorsque les enfants doivent s'absenter pour des rendez-vous médicaux ou qu'un parent vient chercher un enfant souffrant. Il est dommage que des institutrices doivent donner leur n° de téléphone portable personnel pour pallier cette absence de sonnette.

*La Mairie est au courant de ces problématiques et cela fait régulièrement l'objet de nombreux échanges école / mairie, Les sonnettes fonctionnent seulement, nous ne les entendons pas toujours. Nous avons travaillé sur ce point et nous avons transféré les sonnettes dans des classes afin de les entendre. Attention, il faut penser à sonner au bon bâtiment. Nous comptons sur les parents pour ne plus utiliser les numéros de téléphone personnel des maîtresses.*

*Les questions qui subsistent concernant le fonctionnement interne des classes ne peuvent être traitées en conseil d'école étant donné que ce ne sont pas dans les attributions de celui-ci.*

*Nous invitons les parents à prendre contact avec Madame MERLET pour qu'on puisse traiter et apporter une réponse à ces questions.*

- Pause méridienne :

Les parents venant chercher leurs enfants demandent, dans la mesure du possible, que l'horaire de sortie de la pause méridienne soit respectée.

*Nous rappelons que la fin des classes est à 12h15. Heure à laquelle nous sortons des classes pour se diriger vers le portail. Il faut donc compter le temps d'habillage et le déplacement qui peut être plus ou moins long selon la disponibilité des élèves.*

- Cantine :

- Prix du repas : pouvons-nous avoir une information sur l'évolution du coût du repas pris à la cantine ?

Réponse de Madame GALVAO : détail des charges du fonctionnement de la cantine. Le coût revient à plus de 6 euros par enfant et environ 4 euros sont demandés aux familles.

La question n'avait plus lieu d'être car la personne l'ayant posée avait déjà reçu une réponse.

Le contrat arrivant à expiration, un nouvel appel d'offre sera réalisé.

Madame GALVAO précise la somme donnée sous forme de subventions par élève.

Remerciement aux Amis de l'Ecole pour toutes leurs actions, aux Mairies et aux parents d'élèves de la part de la directrice de Villereau.

Madame GALVAO explique qu'une réponse a été donnée aux enfants de Saint Lyé La Forêt quant à leurs demandes à la Mairie.

En cas d'absence de l'enseignante, quid de la cantine pour les enfants non présents à l'école : pris en charge par la Mairie.

Le 18 mars une sensibilisation au tri des déchets a été réalisée à la cantine par la Mairie de Saint Lyé La Forêt, avec mise en place de barquettes de tri sur les tables des enfants. Dans le but d'acheter un digesteur.

Rénovation énergétique de l'école : choix du maître d'œuvre fait.

Prochain conseil d'école le jeudi 27 juin 2024 à Saint Lyé la Forêt (à l'école).

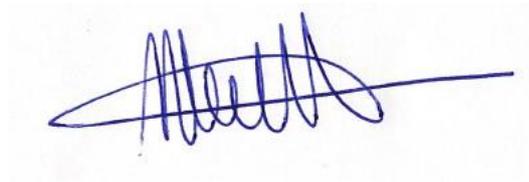
**Séance levée à 19 h 22**

Le 19/03/2024

à la salle des fêtes de Villereau

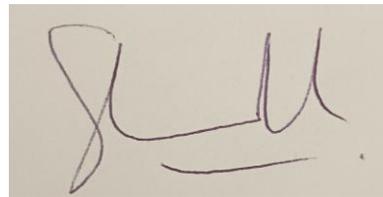
La directrice de l'école, présidente de séance

Mme MERLET Marion



La secrétaire de séance enseignant,

Mme STENTZEL Louise



La Secrétaire de séance  
Représentant des parents d'élèves,

Madame COLAS Mathilde

